

ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

(ANNEXE 6)

Je soussigné(e) (état civil complet de la caution),
demeurant
déclare me porter caution solidaire de (locataire),
pour la location d'un logement situé
dont (bailleur),
demeurant est propriétaire.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions et charges du contrat de location conclu entre les parties le (date en lettres)

dont un exemplaire m'a été remis, et m'engage à satisfaire personnellement à toutes les obligations du locataire en cas de défaillance de sa part, pour la durée du bail initial et celle du renouvellement ou de la reconduction qui y fera suite.

Je déclare renoncer au bénéfice de discussion et de division pour le paiement du loyer principal, dont le montant actuel s'élève à euros mensuel (somme en toutes lettres)
..... euros (somme en chiffres), de sa révision annuelle basée sur l'indice de référence des loyers du trimestre, des charges et plus généralement de tous frais et accessoires prévus au bail, y compris après résiliation du bail, pour un montant maximum de (*):
..... euros (somme en toutes lettres)
..... euros (somme en chiffres)

(* Le montant maximum correspond à la durée de l'engagement de caution (en nombre de mois) multipliée par le montant du loyer mensuel initial, hors charges.

Pièces jointes

- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité de la caution
 Relevé d'identité bancaire de la caution

Pour la validité de l'acte, le texte suivant doit être recopié intégralement de la main de la caution :

« Je reconnais être pleinement informé de la nature et de l'étendue de mes obligations et avoir pris connaissance des termes de l'article 22-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 dont je reproduits l'extrait suivant : Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation ».

Fait en exemplaires à , le / / 20.....

Le bailleur (*)

Précédé de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »

La caution (**)

Précédé de la mention « Lu et approuvé, bon pour caution solidaire »

(* Chaque exemplaire de l'acte de caution solidaire doit être signé séparément

(Exemplaire destiné au BAILLEUR)